



AUTHUME

Bulletin municipal

Novembre / décembre 2025

Nouvelle cour d'école



Rencontre avec Éric TAVERNIER

Inauguration de la nouvelle cour d'école

Projet pistes cyclables

ÉDITO



**Chères
Authumoises,
Chers Authumois,**

Quelques mots pour partager les actualités et les temps forts qui animent notre village...

Tout d'abord, les travaux dans les 9 logements Néolia construits au cœur du village sont terminés. Nous sommes heureux d'accueillir 13 nouveaux habitants, à qui nous souhaitons la bienvenue et la découverte d'un cadre de vie agréable.

Comme prévu, les travaux d'assainissement viennent de débuter rue de la Bretenière. Ce chantier, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, est essentiel pour la modernisation de nos infrastructures. Il nécessite cependant, et de manière ponctuelle, la mise en place de déviations. Nous sommes conscients des désagréments temporaires que ces travaux peuvent engendrer et vous remercions sincèrement pour votre patience, votre compréhension et le respect des interdictions et déviations mises en place.

Côté événements, nous avons le plaisir de vous annoncer le retour tant attendu du Salon Vin et Chocolat, qui célébrera cette année sa 16ème édition.

Véritable rendez-vous gourmand, il s'ouvre cette fois-ci à d'autres douceurs pour le plus grand plaisir de tous. Ce salon est l'occasion de soutenir producteurs et artisans, de partager des moments conviviaux et de faire de belles découvertes gustatives. Nous espérons vous y retrouver nombreux, en famille ou entre amis.

La fin d'année approche déjà à grands pas. Repas et colis des aînés, spectacle de fin d'année pour les enfants : novembre et décembre seront ponctués des rendez-vous habituels et essentiels pour renforcer les liens entre les habitants, favoriser l'échange, la solidarité, et faire vivre l'esprit de notre village.

Avec un peu d'avance, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année et de belles fêtes. Profitez de ces moments précieux pour retrouver vos proches, et partager des instants de joie et de convivialité. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 3 janvier à 17h pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Grégory SOLDAVINI

Maire d'Authume
7ème vice-président de la CA Grand Dole
en charge des mobilités

Calendrier

Samedi 8 et dimanche 9 novembre

Salon Vin et Chocolat

Mardi 11 novembre

Célébration de l'armistice

Rendez-vous en mairie à 10h30

Mardi 11 novembre

Repas des anciens

Samedi 15 et dimanche 16 novembre

Bourse aux jouets et vêtements organisée par la MAM

Samedi 29 novembre à 20h30

Concert The Police Contact et RTT
organisé par l'AS Pétanque

Du 2 au 16 décembre

Boîte aux lettres du Père Noël

Vendredi 5 décembre à 18h

Spectacle de Noël à la salle polyvalente

Samedi 6 décembre à partir de 13h30

Colis des anciens

Du mercredi 24 décembre au mardi 6 janvier

Fermeture de la bibliothèque

Samedi 3 janvier à 17h

Vœux du maire à la salle polyvalente

Trottoirs, Laissons la place aux piétons

Le stationnement sur les trottoirs est une pratique qui, malheureusement, tend à se banaliser dans de nombreuses communes. Notre village n'est pas épargné !

Si le stationnement sur les trottoirs est interdit par la loi, il est essentiel de rappeler que cette habitude n'est pas sans conséquence, notamment pour la sécurité des piétons. Les trottoirs sont avant tout des espaces réservés à la circulation des personnes à pied. Lorsqu'une voiture y est garée, elle oblige les piétons à descendre sur la chaussée, les exposant ainsi directement à la circulation des véhicules. Le risque est plus important pour les enfants, moins visibles, pour les parents avec poussettes, ainsi que pour les personnes dont la mobilité est réduite.

Au-delà du danger immédiat, la structure des trottoirs n'est pas conçue comme les voiries pour supporter le poids des véhicules, entraînant parfois dégradations et fissures.

Pour la sécurité et le confort de tous, merci de laisser les trottoirs aux piétons ! Après tout, votre voiture n'a pas besoin de faire sa promenade quotidienne sur le trottoir... mais les habitants, eux, oui !

Un exemple : Besoin d'aller au nouvel accueil de loisirs ou à la nouvelle bibliothèque, utilisons le parking de 40 places prévu à cet effet.

Ensemble, faisons preuve de bon sens et de civisme : dans toutes les rues du village, stationnons là où c'est autorisé, et laissons les trottoirs à ceux qui ont vraiment besoin de marcher dessus.

Rainans – Jouhe Authume – Dole ... Le vélo trace sa route !

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une mobilité plus douce, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a récemment approuvé la création de nouvelles infrastructures cyclables sur l'ensemble de son territoire. La commune d'Authume est directement concernée par le futur aménagement du tronçon reliant Rainans à Dole, dont la réalisation est prévue pour 2026.

Pour ce projet, le Grand Dole prendra en charge les portions situées hors agglomération ainsi que la signalisation à l'intérieur des communes. Les autres aménagements nécessaires resteront à la charge des communes concernées.

Sur le parcours Rainans-Dole, une piste cyclable sera notamment aménagée en parallèle de la route départementale, passant sous le pont de l'autoroute entre Jouhe et Authume. Cette piste rejoindra l'aire de covoiturage, puis se prolongera jusqu'à la rue du Château, à proximité du garage municipal. À travers le village, la circulation des cyclistes se fera directement sur la voirie avec une vitesse abaissée à 30km/h, jusqu'à l'intersection avec la rue des Écus. Par la suite, les trottoirs seront réaménagés afin de permettre la circulation conjointe des piétons et des cyclistes jusqu'à l'entrée du village côté Dole. Enfin, en dehors de l'agglomération une piste cyclable séparée et sécurisée sera créée jusqu'à Dole.

Le montant total des travaux pour le tronçon Rainans-Dole est estimé à environ 1 000 000 €, dont une participation communale d'environ 120 000 € pour Authume. L'agglomération portera l'intégralité des travaux et s'occupera des dossiers de subvention auprès de la Région et de l'Etat pour réduire le coût du projet.

Ce projet ambitieux marque une étape importante pour le développement des mobilités douces sur notre territoire et contribuera à améliorer la sécurité, le confort et la qualité de vie de tous les habitants.

Une course d'orientation dans notre nouvelle cour de récréation !

Lundi 29 septembre, nous avons fait une course d'orientation dans la cour de récréation. Il fallait chercher 10 balises cachées et dispersées quelque part dans la cour et même dans celle des PS et MS. On a travaillé par équipe de 4 élèves. On avait besoin d'un plan de la cour sur lequel il y avait des chiffres qui correspondaient aux balises. Sur chaque balise, il y avait un dessin qu'il fallait dessiner sur une fiche. C'était très bien, nous nous sommes très bien amusés. Nous avons fait du sport en courant. Quand on trouvait les premières balises, c'était excitant. C'était tout de même assez difficile de trouver les balises. Cela serait bien d'organiser une autre course d'orientation. **Les élèves du CP.**



Le compte rendu du conseil municipal 13 octobre 2025

Inauguration de la cour d'école et agrandissement de l'aire de jeux :

Le 19 Septembre, la commune a célébré l'inauguration tant attendue de la cour d'école rénovée, en présence de près de 250 personnes. Parents, élèves, enseignants et élus locaux se sont réunis pour découvrir ce nouvel espace, pensé pour le bien-être et l'épanouissement des enfants. L'événement, placé sous le signe de la convivialité, s'est poursuivi par un moment festif autour de Gaétan Clerget, DJ saxophoniste, originaire d'Authume et conclu par le feu d'artifice qui malheureusement n'avait pas pu être tiré le 13 juillet comme prévu.



Quelques jours après cette belle inauguration, une autre bonne nouvelle est venue ravir petits et grands : l'aire de jeu du Parc Plume a été agrandie. Une nouvelle structure avec toboggan a été installée, venant compenser la suppression de celle de l'ancienne cour d'école. Ce nouvel équipement offre désormais aux familles un espace de jeu regroupé en un même lieu, pour le plus grand plaisir de tous.



AMÉNAGEMENT CYCLABLE - PROJET SUR LA TRAVERSÉE DU VILLAGE :

Suite à de nouveaux échanges entre toutes les parties, pour l'aménagement par le Grand Dole de la piste cyclable entre Dole et Authume, le terrain sera acheté à l'Association Foncière pour 500 € puis une convention sera signée pour défraier des travaux à faire par l'AF pour un montant de 11 596 €.

En agglomération, des aménagements cyclables seront réalisés pour un montant estimé à 120 000 € HT à la charge de la commune (hors subvention). L'agglomération qui porte le projet, s'occupera des dossiers de subventions à la Région et à l'Etat.

BOIS ET FORÊTS :

Cet hiver aura lieu le marquage des coupes de bois pour 2026 sur les parcelles 2R et 3R.

En 2026 des travaux sylvicoles seront réalisés sur les parcelles 13 et 3 pour un montant de 2 980 € HT.

CRÉATION DE LA RUE FRANÇOIS-XAVIER BICHAT SUR AUTHUME :

Dans la continuité de la rue François Xavier Bichat située sur la commune de Dole, zone des Epenottes, la commune d'Authume a créé une rue du même nom, notamment pour prendre en compte la nécessité d'une adresse de la clinique vétérinaire Vét'Auréa située sur Authume.

PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE :

OYO, filiale de la société Opale qui s'occupe de la gestion des panneaux photovoltaïques sur l'aire de covoiturage d'Authume propose à la commune de lui vendre de l'électricité produite à Authume, pour alimenter partiellement les bâtiments publics (40% de la consommation habituelle).

Le conseil municipal à 10 voix pour et une abstention accepte qu'une étude plus précise soit réalisée par l'entreprise OYO afin d'étudier le projet.

SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION LES PLÉIADES :

Le Club d'astronomie ayant animé la Nuit des Etoiles organisée par la commune recevra une subvention de 200 €.

Retrouvez les comptes rendus exhaustifs du conseil municipal en mairie ou sur le site de la commune : www.authume.fr



SALON VIN ET

CHOCOLAT 2025

Entrée à tarif préférentiel

3 euros

Bulletin municipal Authume



SALON VIN ET

CHOCOLAT 2025

Entrée à tarif préférentiel

3 euros

Bulletin municipal Authume

Rencontre avec... ...Éric TAVERNIER

Eric est venu vivre à Authume à l'âge de 7 ans. L'école était à l'époque au premier étage de la mairie actuelle jusqu'en CE2 puis la classe de CM était où se trouve maintenant la maternelle.

Lors de sa retraite de communion, Eric et ses camarades ont relancé la kermesse communale et créé le Panda Club Chouette, l'équivalent d'un centre aéré où ils accueillaient les Samedis les enfants du village pour faire des jeux et expositions photos, autour de la nature et des animaux.

À la question de son engagement, Eric répond : « J'ai toujours voulu partager mes passions. » Il a organisé des animations favorisant le lien entre habitants, comme des sorties ski, a animé un club de randonnées (déjà à l'époque !) et un club théâtre...



Tout naturellement, en 1984, il a rejoint l'équipe municipale avec Michel Clerget, a été adjoint ensuite dans les équipes de Michel Jeanguiot, jusqu'en 2014, puis conseiller municipal, vice-président Enfance Jeunesse au Grand Dole, jusqu'en 2020, défendant des idées humanistes.

Eric a aussi présidé le Foyer Rural et organisé le salon Vin et Chocolat plusieurs années.

Depuis 2005, il organise des concerts à domicile et en compte 35 à son actif. Passionné par Jacques Brel depuis ses 15 ans, il vit plusieurs mois par an aux Marquises, appréciant la convivialité et l'altruisme des habitants bien plus présents qu'en métropole.

Eric voyage beaucoup et partage ses découvertes à « Passions Partagées ». Il envisage d'écrire un livre sur son tour du monde de l'an dernier. Grand passionné, curieux des autres, il cherche toujours à découvrir et partager, sans cesse !

Il s'est toujours investi dans la commune et continue à le faire. Nous l'en remercions chaleureusement.

Bibliothèque

Depuis le mois d'octobre, installée dans son nouveau local, 1 rue des Petits Clos, la bibliothèque propose de nouvelles plages horaires au public : **mercredi de 14h à 18h30, jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 16h30 à 18h30.**

Pour les vacances de Noël, la bibliothèque sera fermée du mercredi 24 décembre 2025 au mardi 6 janvier 2026. Réouverture le mercredi 7 janvier 2026.



Distribution des colis aux anciens :

Les élus, les bénévoles de l'action sociale et les jeunes du Permis d'agir distribueront les colis aux anciens du village le samedi 6 décembre à partir de 13h30.

Remise des prix pour le concours municipal de fleurissement :

Mercredi 1er octobre, les efforts d'une cinquantaine d'habitants dans leurs jardins, leurs potagers ou leurs balcons ont été récompensés. Leur investissement contribue à faire d'Authume un village fleuri et attrayant.



L'état civil

Naissances :

• Milann BOISSIE LECANEILLER
Né le 28 août 2025 à Dole

• Eliad DOUDOU
Né le 23 septembre à Besançon

Décès :

• Emmanuelle HUGARD née NICOD
Décédée le 14 septembre 2025
à Fontaine-les-Dijon

À venir :

billets disponibles également
en prévente au bureau de tabac

AS Pétanque Authume et Kérosène Production présentent

Samedi 29 Novembre 2025
Authume (39) Salle des fêtes

Entrée 10€
Prévente HelloAsso 8€ en scannant le QR code
Places limitées
Ouverture des portes 20h30
Restauration, Buvette

DÉPÔT VENTE

16^e SALON

Samedi 8 novembre de 14h à 19h
Dimanche 9 novembre de 10h à 18h

AUTHUME (39)
Salle des fêtes
www.authume.fr

Entrée 5€
Gratuit (-18 ans)
verre sérigraphié
Animations Espace enfants

Les coordonnées

Mairie d'Authume

20 Rue du Chanois
39100 Authume
03 84 82 29 70
mairie.authume@orange.fr

www.authume.fr

Association la maison des Choupinous

**24^{ÈME} BOURSE AUX JOUETS,
VETEMENTS (JUSQU'AU 12 ANS)
ET PUERICULTURE**

Samedi 15 Novembre De 9h à 18h
Dimanche 16 Novembre De 9h à 12h

Authume (39)
Salle des fêtes

Paiement en espèces et Carte Bancaire

Entrée gratuite

Renseignements : 06 66 66 84 38 / 03 63 43 96 91

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Contes Mandarine

Conte théâtralisé et marionnettes de mandarines



**À la salle polyvalente
le vendredi 5 décembre à 18h**



La carotte
lacarotte.org

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h00 - 18h00
Mardi : 10h30 - 12h00
13h00 - 14h00
Mercredi : 16h00 - 18h00
Jeudi : 13h00 - 14h00
Vendredi : 10h30 - 12h00